

L'Allemagne : le passé qui ne passe pas

Hans Stark

DANS **POLITIQUE ÉTRANGÈRE** 2014/1 Printemps, PAGES 157 À 169
ÉDITIONS **INSTITUT FRANÇAIS DES RELATIONS INTERNATIONALES**

ISSN 0032-342X

ISBN 9782365672290

DOI 10.3917/pe.141.0157

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-politique-etrangere-2014-1-page-157?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Institut français des relations internationales.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

L'Allemagne : le passé qui ne passe pas

Par **Hans Stark**

Hans Stark, secrétaire général du Cerfa à l'Ifri, est professeur de civilisation allemande à l'université de Paris-Sorbonne.

La responsabilité allemande dans les deux conflits mondiaux renvoie, entre autres, à la volonté du militarisme allemand de se soustraire au contrôle du politique, ainsi qu'à l'immersion de la Wehrmacht dans une idéologie et un État nazis dont elle n'a jamais vraiment contesté les ordres. C'est ce double héritage qu'entendent rejeter l'Allemagne fédérale et sa Bundeswehr, dans le fonctionnement et la doctrine de cette dernière, fût-ce au prix d'une atrophie de sa volonté et de ses moyens d'agir.

politique étrangère

L'Europe de 1914 a peu de choses en commun avec celle qui s'apprête à commémorer le centenaire du déclenchement de la Première Guerre mondiale. Et que dire des transformations de l'Allemagne, « puissance civile » prospère et postmoderne, imprégnée aujourd'hui d'une « culture de retenue » fortement ancrée dans un pays jadis si militariste et belliciste ? Cette mutation profonde d'un pays tout entier, cette transformation radicale de sa société s'inscrivent dans une logique accablante. À l'origine de deux guerres mondiales qui ont ôté la vie à plus de 100 millions de personnes, l'Allemagne, vaincue à deux reprises inconditionnellement, porte une responsabilité unique dans l'histoire, une responsabilité qui la marque depuis deux générations et la marquera encore longtemps. La Grande Guerre a coûté la vie à 17 millions d'hommes, dont 11 millions de soldats dans les combats. Après l'armistice encore, des millions de personnes ont succombé à leurs blessures, souvent atroces, à la malnutrition, à l'épuisement, aux épidémies, enfin aux conséquences des conflits de l'entre-deux-guerres, notamment ceux qui ravagèrent l'Europe de l'Est. On estime à environ 80 millions le nombre de personnes tuées par la Seconde Guerre mondiale et ses suites immédiates, dont près de la moitié furent des civils, victimes de l'Holocauste, des bombardements allemands puis de ceux des Alliés, des exactions contre les civils, des déplacements de populations, y compris après la guerre. Treize millions de personnes, dont 6 millions de juifs, ont péri dans les camps de concentration et d'internement nazis. Des

dizaines de millions de personnes vivront pendant 45 ans sous le joug du totalitarisme communiste, dans des pays où l'invasion puis l'effondrement de la Wehrmacht ont ouvert les portes à l'Armée rouge.

Si la culpabilité de l'Allemagne est écrasante, les pertes qu'elle accuse ne le sont pas moins, même si aucune comparaison n'est possible. Deux millions de soldats allemands laissent leur vie en France entre 1914 et 1918. Un million de civils du Reich sont morts de faim en raison du blocus britannique qui a perduré jusqu'en 1919. Mais si les Allemands ne qualifient pas la Première Guerre mondiale de « Grande Guerre » et si elle ne joue pas le même rôle dans leur subconscient collectif qu'en France, c'est que les pertes occasionnées par la Seconde Guerre mondiale la dépassent de loin, le territoire allemand étant, cette fois-ci, touché : près de 7 millions d'Allemands sont morts

Une « catastrophe allemande » sans précédent

entre 1939 et 1945, dont 5 millions de soldats¹. Dans les villes, les deux tiers de l'habitat des Allemands ont été détruits par les bombardements, 12 millions de personnes, privées de tout, ont été déplacées à la suite de la conférence de Potsdam, errant dans les décombres de l'ancien Reich qui a perdu un quart de sa surface, le reste étant occupé, puis divisé. Mais comment pleurer ses morts, ses pertes, au moment où s'ouvrent les portes des camps de concentration, témoignant de l'accès de folie inouï d'une *Kulturnation* qui passe, entre 1914 et 1945, du stade de la militarisation à outrance à celui de la déshumanisation la plus extrême ? Comment réclamer le statut de victime quand on est le bourreau ? Comment, enfin, donner encore le moindre sens à l'usage de la force armée, lorsqu'on a connu Stalingrad où Hitler a sacrifié 330 000 soldats de la Wehrmacht, morts dans l'indifférence générale et dans des conditions aussi atroces que les soldats de la Grande Armée à la Bérézina ? Comment pleurer et honorer des soldats morts, mais coupables de crimes contre l'humanité ?

Devant l'ampleur innommable du désastre humanitaire causé par le nazisme, devant l'étendue sans précédent de la « catastrophe allemande² » et face aux dégâts abyssaux qui auraient très bien pu sonner pour de bon la *finis Germaniae* 75 ans à peine après la naissance du Reich, la rupture avec le double passé prussien et hitlérien ne pouvait être que totale – les circonstances de 1945 et les politiques des Alliés ne laissant au demeurant guère d'autre choix. La rupture devait embrasser tous les éléments de la vie publique, et donc l'ensemble des sphères politique, économique, culturelle et bien entendu aussi militaire. Elle interviendra entre 1946 et 1949 avec,

1. R. Overmans, *Deutsche militärische Verluste im Zweiten Weltkrieg*, Munich, Oldenbourg, 2004.

2. Fr. Meinecke, *Die deutsche Katastrophe. Betrachtungen und Erinnerungen*, Wiesbaden, E. Brockhaus, 1946.

à l'Ouest, l'introduction de l'économie sociale de marché, l'élaboration de la Loi fondamentale et la création de la République fédérale d'Allemagne (RFA), suivie six ans plus tard de la naissance de la Bundeswehr. Les structures hiérarchiques de cette dernière, les armements dont elle est dotée, ses doctrines militaires, ses principes moraux, son ancrage dans la société et son orientation politique sont alors si radicalement différents de ceux du Deutsche Heer, de la Reichswehr et de la Wehrmacht qu'elle symbolise et représente à elle seule l'énorme fossé politique qui, dès les années 1950, sépare la jeune RFA de l'ancien Reich.

Les idéaux qui ont accompagné ce processus de rupture sont encore, et peut-être même plus que jamais, présents dans la culture politique allemande de 2014. Ainsi, plus d'un demi-siècle après la fin de la Seconde Guerre mondiale, les valeurs humanistes et les mécanismes de contrôle parlementaire autour desquels la Bundeswehr a été bâtie rendent aujourd'hui difficile l'adaptation de l'armée allemande aux enjeux de l'après-guerre froide, marqués notamment par les guerres asymétriques, les opérations de stabilisation ou les missions de contre-insurrection. De nouveau, et bien malgré soi, le soldat allemand peut-il accepter l'idée de devoir tuer et de pouvoir être tué ?

Le lourd héritage du militarisme allemand

Avec la création de la Bundeswehr, dix ans seulement après la fin de la Seconde Guerre mondiale, s'achève la première phase de la reconstruction de l'État ouest-allemand. Son réarmement découle pour l'essentiel des contraintes de l'ordre bipolaire, qui exige une contribution allemande au dispositif militaire de l'Alliance atlantique créée six ans auparavant. Mais il permet aussi à la RFA de recouvrer une souveraineté presque entière, tout en l'ancrant dans un dispositif occidental intégré, conçu entre autres pour empêcher, au niveau diplomatique, toute résurgence de la politique de bascule (*Schaukelpolitik*) d'antan. Toutefois, le cadre légal du réarmement allemand doit aussi servir de garantie sûre, pour empêcher à tout jamais le retour du militarisme – ne serait-ce que pour rassurer une opinion publique très hostile au réarmement allemand tant en Europe qu'en RFA. En 1955, 42 % des Allemands de l'Ouest se déclarent hostiles au réarmement, contre 39 % d'opinions favorables³. Que le pacifisme qui naît alors ne se soit pas manifesté plus tôt – abstraction faite de quelques cercles intellectuels marginaux – s'explique évidemment par le fait que ce n'est qu'à partir du début des années 1940 que les Allemands sont confrontés à la guerre sur

3. E. Noelle et E. Neumann, *Jahrbuch der öffentlichen Meinung 1947-1955*, Allensbach, Verlag für Demoskopie, 1956.

leur sol. Regroupée dans le mouvement pacifiste « sans moi » (*ohne mich*), une majorité d'Allemands, proche des milieux des Églises et des formations de gauche, rejette dès lors toute remilitarisation, craignant d'être entraînée dans un nouveau conflit avec l'URSS, le troisième en 40 ans.

Le réarmement allemand doit donc tenir compte de ces interrogations. Outre le fait qu'il s'ancre dans un cadre multilatéral et sous le contrôle des Alliés occidentaux, il doit être conduit dans le respect le plus strict du cadre juridique de la Loi fondamentale et du primat du politique et des mécanismes démocratiques. Ces principes ne renvoient pas à la simple obligation de ménager les Alliés et les opinions publiques européennes, mais au constat que les rapports conflictuels entre les pouvoirs civils et militaires du Reich de 1870 à 1945 ont largement contribué à la « catastrophe allemande ». Même si le militarisme fut un phénomène commun à toute l'Europe entre la fin du XIX^e siècle et le début de la Grande Guerre, il marqua particulièrement l'Empire allemand. L'armée fut le moteur et le vecteur de l'unité allemande, forgée sous Bismarck « par le fer et le sang ». Refusant l'idée même d'un quelconque primat du politique, jouissant d'un prestige incomparable dans les milieux de la haute bourgeoisie, ses officiers s'organisèrent alors en une véritable caste, intouchable, ayant ses codes d'honneur, ses règles de droit propres, excluant toute subordination de l'armée au pouvoir civil. L'emprise de l'armée sur la vie politique et économique de l'Empire se reflétait également dans la part colossale du budget de l'État consacrée aux dépenses militaires : 50 % en 1913, plus de 80 % en 1914⁴.

Alimentée de surcroît par l'autoritarisme excessif et la mentalité militariste caractérisant l'Empire wilhelmien aux niveaux institutionnel, social et culturel, l'absence de subordination de l'armée (le *Deutsche Heer*) au pouvoir civil est vue par les historiens comme la source de la dimension militaire du *Sonderweg* allemand⁵. Durant la Grande Guerre, elle se manifeste tout particulièrement par la politique du fait accompli de l'État-Major (qui veut la guerre) lors de la crise de juillet⁶, par les buts de guerre excessifs que les généraux et les milieux pangermanistes formulent dès septembre 1914 (approuvés toutefois par une écrasante majorité des responsables politiques et industriels de l'époque⁷) qui

4. Le chiffre s'explique bien sûr aussi par la très faible part des dépenses sociales à l'époque dans le budget de l'État. R. Walter, *Wirtschaftsgeschichte. Vom Merkantilismus bis zur Gegenwart*, Cologne, Böhlau, 2011.

5. A. Wirsching, « Pouvoirs civils et militaires en Allemagne, 1871-1938. Histoire d'une mésalliance ? », in C. Defrance, Fr. Knopper et A.-M. Saint-Gille (dir.), *Pouvoir civil, pouvoir militaire en Allemagne. Aspects politiques, sociaux et culturels*, Villeneuve d'Asq, Presses universitaires du Septentrion, 2013, p. 21-32.

6. G. Krumeich, *Juli 1914. Eine Bilanz*, Paderborn, Schöningh, 2013, p. 161.

7. Une minorité d'intellectuels, dont l'historien Hans Delbrück, a toutefois fortement critiqué cette politique. Voir Kl. Schwebe, « Ursprung und Verbreitung des alldeutschen Anexionismus in der deutschen Professorenenschaft im Ersten Weltkrieg », *Vierteljahreshefte für Zeitgeschichte*, n° 2, 1966, p. 105-138.

rendent la perspective d'une « paix négociée » impossible⁸ et enfin et surtout par la liberté de manœuvre absolue dont jouissent Erich Ludendorff et Paul von Hindenburg dans la conduite des opérations, sans parler de la quasi-dictature qu'ils établissent en Allemagne au cours de la guerre⁹. D'ailleurs, la décision d'accepter l'armistice du 11 novembre est elle-même prise par le seul État-Major¹⁰.

L'armée refuse en revanche en bloc d'assumer la responsabilité de la défaite de 1918 et en rend responsable les dirigeants politiques de la jeune République de Weimar. L'instabilité politique chronique de cette dernière (21 gouvernements en 14 ans), ses soubresauts économiques et la montée des extrêmes favorisée par le refus du *Schandfrieden* (Versailles) en découlent – tout comme le rôle particulier d'une armée de Terre réduite à 100 000 hommes et d'une Marine de 15 000 hommes alors que l'Allemagne comptait 70 millions d'hommes sous les drapeaux en 1918. En dépit de la défaite et du changement de régime, l'insubordination du pouvoir militaire face au pouvoir civil se poursuit. Alors que le commandement de la Reichswehr incombe dans la nouvelle Constitution au président du Reich, elle est *de facto* exercée par le chef du Truppenamt (l'ancien État-Major), donc par Hans von Seeckt qui défie ouvertement l'ordre constitutionnel nouveau. De même, von Seeckt impose une neutralité aux forces armées lors des putschs d'extrême droite de 1920 et 1923, considérant que « l'armée ne tire pas sur l'armée », tout en se rapprochant des corps francs qui prolifèrent et sur lesquels le pouvoir politique n'a aucun contrôle. Devenu un État dans l'État¹¹, la Reichswehr profite en réalité de la réduction drastique des forces armées et de l'abandon de la conscription, décidés à Versailles, qui favorisent la constitution d'un corps élitiste et soudé, permettant aussi de pérenniser les traditions, le folklore, les codes de conduite et le système de valeurs de l'armée prussienne.

Entre la « dictature militaire » et la soumission aux nazis

Symbole suprême de cette évolution, l'arrivée, après la mort de Friedrich Ebert en 1925, de Paul von Hindenburg (le « vainqueur de Tannenberg ») à la présidence de la République de Weimar sonne la victoire définitive du pouvoir militaire sur le pouvoir politique et pousse l'Allemagne encore un peu plus vers l'abîme. Il faut pourtant souligner que Hindenburg et Kurt von Schleicher – ce dernier succède à von Seeckt

8. Fr. Fischer, *Griff nach der Weltmacht. Die Kriegszielpolitik des kaiserlichen Deutschlands 1914-1918*, Düsseldorf, Droste-Verlag, 1961.

9. H.-U. Wehler, *Deutsche Gesellschaftsgeschichte 1914-1949*, vol. 4, Munich, Beck, 2003, voir p. 112.

10. Voir M. Geyer, « German Strategy in the Age of Machine Warfare, 1914-1945 », in P. Paret (dir.), *Makers of Modern Strategy*, Princeton, NJ, Princeton University Press, 1986, p. 527-597.

11. H. Mommsen, *Aufstieg und Untergang der Republik von Weimar 1918-1933*, Berlin, Ullstein, 2004.

en 1926 –, s'ils n'ont rien entrepris pour aider les partis modérés, n'ont pas pour autant soutenu Hitler dont ils se méfiaient¹².

Sous le Troisième Reich, la militarisation de l'ensemble des sphères de la vie publique et privée allemande atteint son paroxysme. La Wehrmacht, issue de la Reichswehr, bénéficie de prime abord d'un traitement dont elle ne pouvait que rêver pendant l'entre-deux-guerres. La Rhénanie est remilitarisée ; les dépenses militaires passent de 2 % du budget de l'État en 1932 à 23 % en 1939 ; le service militaire obligatoire est rétabli en mars 1935. Les effectifs des armées passent de 115 000 hommes en 1932 (sans compter les corps francs) à 1 100 000 hommes en 1939, avec un armement puissant et un État-Major autonome, invité à préparer des plans pour une guerre que Hitler va déclencher en septembre 1939. Jouissant d'un prestige sans précédent dans la société, l'armée allemande peut alors envisager la revanche et la révision du « système de Versailles ».

Pourtant, et ce n'est pas le moindre des paradoxes, malgré la militarisation à outrance mise en œuvre par Hitler, c'est sous son règne que la Wehrmacht fera l'objet d'une transformation signant la fin non seulement de son rôle à part dans la société, mais aussi de son esprit de corps élitiste et prussien. D'abord, le régime totalitaire hitlérien ne pouvant accepter qu'un corps de l'État échappe à son contrôle, le NSDAP exerce très rapidement son influence idéologique et politique sur l'armée. Cette dernière se voit de surcroît confrontée à l'émergence, et donc à la concurrence, d'un second ensemble militarisé, la Waffen-SS, censée représenter la nouvelle élite militaire. Par ailleurs, alors que le Deutsche Heer avait imposé ses vues à Guillaume II, Hitler n'écoute plus le commandement de la Wehrmacht. En 1938, procédant à une complète remise à plat de la structure de l'État-Major, il s'attribue le commandement suprême de l'armée. De même, il s'oppose violemment aux dirigeants militaires Ludwig Beck et Walther von Brauchitsch, aux yeux desquels l'Allemagne n'est pas prête à affronter une nouvelle fois la France et la Grande-Bretagne (voire l'URSS) dans le contexte d'une autre guerre mondiale¹³. La confrontation entre Hitler et les dirigeants de la Wehrmacht, si elle s'estompe après les « succès » de la guerre éclair, regagne en force après le désastre de Stalingrad et aboutit à l'attentat manqué du 20 juillet 1944, planifié par des hauts militaires dans le but de négocier la fin de la guerre avec les puissances alliées. L'attentat est suivi d'une nouvelle épuration de l'armée, qui se solde par l'élimination définitive de l'opposition militaire et plus largement des *Junker* au régime hitlérien. De

12. H. Möller, « Quel fut le rôle de la Reichswehr dans l'effondrement de la République de Weimar ? Relations entre pouvoir civil et pouvoir militaire dans les années 1920 et au début des années 1930 », in C. Defrance, Fr. Knopper et A.-M. Saint-Gille (dir.), *op. cit.*, p. 49-60.

13. J. Förster, *Die Wehrmacht im NS-Staat. Eine strukturgeschichtliche Analyse*, Munich, Oldenburg, 2007.

cet épisode naîtra le double mythe d'une armée adverse idéologique du national-socialisme et innocente de tout crime contre l'humanité, contrairement à la Waffen-SS. Le fait que la Bundeswehr, lors de sa création en 1955, ait été contrainte de s'ouvrir à des officiers ayant servi dans la Wehrmacht n'est pas étranger à ce double mythe, qui ne résiste pas aux travaux des historiens des années 1970 et 1980 et, surtout, au choc provoqué par deux expositions (surtout la première), en 1995 et 2001, sur la participation active de la Wehrmacht à la guerre d'anéantissement menée en Europe de l'Est¹⁴.

Ainsi les Allemands sont-ils conscients de ce que, loin de former une force d'opposition à l'État nazi, les militaires en ont constitué une composante essentielle, qu'ils ont partagé durant toute la guerre une complaisance idéologique avec le *Führer* et lui sont restés fidèles jusqu'à la fin. Ce ne sont pas seulement le sens du devoir et de l'obéissance propres à l'armée ou la force de séduction de Hitler qui expliquent cet état de fait, mais aussi et peut-être surtout la transformation profonde qu'a subie cette armée entre 1933 et 1945. En 1942, à la veille de Stalingrad, non seulement le corps des officiers est dix fois plus important qu'en 1938, mais en 1938 déjà, à peine 15 % des officiers avaient servi avant l'arrivée au pouvoir de Hitler. Ce dernier, décidé à créer une « armée populaire national-socialiste » loyale et soumise à l'État-SS, détruit les principes et les traditions hérités de la Prusse et qui caractérisaient les structures et les valeurs du Deutsche Heer et de la Reichswehr. Surdimensionnée et équipée des armements les plus modernes et les plus puissants de l'époque, mais dépourvue de réel pouvoir et d'influence, l'armée allemande, lorsqu'elle entre en guerre en 1939, n'est plus que l'ombre de celle de 1914. Et, en 1945, elle s'effondrera avec l'État nazi. L'élite militaire, brisée, compromise et anéantie, ne peut lui survivre, contrairement à 1918¹⁵. La transformation des structures et des valeurs de l'armée allemande qui va de pair avec la naissance de la Bundeswehr en 1955 ne repose donc pas seulement sur les conditions dictées par les Alliés, sur l'habileté de Konrad Adenauer et sur l'intelligence des auteurs de la Loi fondamentale. Elle bénéficie du travail de sape de Hitler et, surtout, du discrédit qui frappe *tous* les militaires à partir 1945.

La Bundeswehr : une armée placée sous contrôle

Dès 1949 se pose la question du réarmement de la jeune RFA. Tout comme les Allemands, les voisins européens de la RFA sont profondément divisés face à cette perspective, difficilement soutenable mais indispensable dans

14. H. Bories-Sawala, *Retours controversés sur une sale guerre : l'opinion publique allemande et la « Wehrmachtsausstellung » sur la guerre de l'Est*, Journées d'études du CRESC, université Paris 13.

15. B. Wegner, « Les élites militaires à l'époque du national-socialisme », in C. Defrance, Fr. Knopper et A.-M. Saint-Gille (dir.), *op. cit.*, p. 75-93.

le contexte de la guerre froide. En revanche, la nature, les structures, les valeurs éthiques et les moyens mis à la disposition des Allemands dont on se méfie doivent répondre à une double exigence : la mémoire des Européens et l'orientation démocratique d'une République fédérale à peine dénazifiée.

Ainsi l'adhésion à l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) et à l'Union de l'Europe occidentale (UEO) s'accompagne-t-elle de clauses interdisant à l'Allemagne non seulement la fabrication et la possession d'armes nucléaires, bactériologiques et chimiques, mais aussi la production d'engins guidés ou à longue portée, d'avions de bombardement stratégique et de navires de guerre autre que des bâtiments défensifs – mesures dont le contrôle sera assuré par l'UEO jusqu'en 1984. L'étroit encadrement de l'appareil militaire ouest-allemand reflète donc tout naturellement d'énormes différences de statut entre les pays ouest-européens et la persistance d'une profonde méfiance à l'égard de la République fédérale¹⁶. En 1990, dans le cadre du traité « 2 + 4 », et donc à la demande des (anciennes) puissances victorieuses, l'Allemagne unifiée s'engage non seulement à réduire de près de 50 % ses forces armées, mais aussi, une fois encore, à ne pas fabriquer ni détenir d'armes de destruction massive.

L'Allemagne fédérale est aussi le seul État membre dont toutes les unités sont intégrées dans le commandement militaire de l'Alliance. Les doctrines et stratégies de défense allemandes sont développées et conçues à l'intérieur de l'OTAN, et ce n'est qu'en 1966 qu'un « concept stratégique allemand » voit le jour, dans un document interne conçu pour assurer la conformité des concepts d'emploi de la Bundeswehr avec ceux des pays de l'Alliance. Par ailleurs, l'absence de pensée propre, et donc de souveraineté stratégique, s'explique également par le fait que la Bundeswehr n'est pas dotée d'un État-Major et est donc dépourvue d'un centre de réflexion et d'action stratégiques autonomes. La doctrine militaire de la RFA est celle de l'OTAN. Pourvue d'une mission purement défensive, l'armée allemande n'est pas entraînée ni équipée pour mener la guerre mais pour l'éviter, rôle qu'elle assume comme élément intégré du dispositif de la défense territoriale, dite « de l'avant », de l'OTAN dans le contexte de la guerre froide. La « culture stratégique » de la RFA consiste donc à ne pas aborder les questions stratégiques, ce qui lui est d'autant plus facile à accepter que l'élite politique et intellectuelle du pays ne connaît que tardivement l'émergence d'une *strategic community* – d'ailleurs essentiellement pacifiste –, lors de la crise des euromissiles des années 1980¹⁷.

16. M. Gerner, « Die WEU als Forum der sicherheitspolitischen Zusammenarbeit in Westeuropa », in R. Seidelmann (dir.), *Auf dem Weg zu einer westeuropäischen Sicherheitspolitik*, Baden-Baden, Nomos, 1989, p. 181-256.

17. K. Naumann, « Wie strategiefähig ist die deutsche Sicherheitspolitik ? », *Aus Politik und Zeitgeschichte*, n° 48, 2009, p. 10-17, voir p. 14.

Aux multiples garde-fous de l'ancrage multilatéral allemand dans l'OTAN correspondent des garde-fous internes, non moins contraignants. La création de la Bundeswehr devait s'inscrire dans une logique de rupture radicale avec le passé, non seulement au plan stratégique, mais aussi au niveau éthique – condition *sine qua non* pour que l'opinion publique allemande et les partenaires occidentaux de la RFA acceptent le réarmement. L'armée allemande devait être soumise au double primat du politique et du pouvoir civil par rapport au pouvoir militaire ; elle devait intérioriser l'esprit, les valeurs et les principes de la Loi fondamentale ; enfin, accepter un contrôle parlementaire très strict¹⁸. Ainsi, l'envoi de la Bundeswehr sur des théâtres extérieurs ne relevant pas des engagements souscrits par l'Allemagne dans le cadre de l'Alliance atlantique, il est soumis à un vote préalable et à un contrôle strict du Bundestag. La Bundeswehr est une « armée parlementaire » par excellence, la commission de la Défense du Bundestag pouvant aussi se transformer en « commission d'enquête » si un quart des députés le demande (article 45a). Si, en temps de guerre, le commandement des forces relève du chancelier (article 115b), en temps de paix il relève du ministère de la Défense (article 65a). Le chef militaire de la Bundeswehr n'est pas un « chef d'État-Major », fonction qui n'existe pas, mais un « inspecteur général » – titre qui évoque davantage la vie civile que la tradition militaire. Cet « inspecteur » n'arrive d'ailleurs qu'en troisième position dans la hiérarchie, puisqu'il relève à la fois de l'autorité du ministre de la Défense et de celle du secrétaire d'État à la Défense.

La Bundeswehr entre garde-fous internes et externes

L'encadrement parlementaire de la Bundeswehr, ainsi que l'affirmation du primat politique et civil, s'accompagnent dès 1955 de règles éthiques très strictes. Il s'agit d'abord de l'enracinement des principes démocratiques dans un corps d'État habitué à l'obéissance aveugle et au respect absolu de la hiérarchie. Le soldat allemand doit désormais se concevoir, au contraire, comme un « citoyen en uniforme », et donc comme un élément plein et entier de l'ordre démocratique et de l'état de droit. Les principaux concepteurs de ce principe, les généraux von Kielmansegg et von Baudissin, établissent ainsi dès 1955, sur la base du « mémorandum de Himmerod » de 1950, une sorte de charte pour la conduite interne des soldats (*Innere Führung*), qui a pour objectif d'aboutir à une reconfiguration des rapports entre supérieurs et subordonnés dans les armées et au respect

18. La constatation que le territoire fédéral fait l'objet d'une attaque armée ou qu'une telle attaque est imminente (état de défense) est faite par le Bundestag en accord avec le Bundesrat (article 115 a de la Loi fondamentale).

du double primat du politique et de la paix¹⁹. Il s'agit de combattre le militarisme et l'esprit de corps, tout en ouvrant l'armée au pluralisme et à la diversité des opinions et de la société.

Ainsi, en cas de non-respect de la dignité humaine ou de violation des droits fondamentaux au sein des armées, les soldats peuvent s'adresser directement, par-dessus leur hiérarchie, à un commissaire à la Défense (*Wehrbeauftragter*) nommé par le Bundestag, donc à un député (ce qui témoigne une fois de plus de la primauté parlementaire), l'armée étant par ailleurs soumise, comme tout un chacun, aux juridictions civiles²⁰. Enfin, la création de la Bundeswehr allant de pair avec la réintroduction de la conscription, la Loi fondamentale prévoit que « nul ne doit être contraint, contre sa conscience, au service armé en temps de guerre » (art. 4). De cette disposition découle, y compris en temps de paix, un droit fondamental à l'objection de conscience, que les conscrits allemands n'invoquent d'abord, il est vrai, que très modérément, jusqu'au milieu des années 1960. À partir de 1965 et avec la montée des mouvements de protestation post-1968, l'objection de conscience se répand et finit par se banaliser à partir du milieu des années 1980. Au moment du passage de la conscription à l'armée de métier, en 2011, on compte, dans une classe d'âge, plus d'objecteurs de conscience que de conscrits...

On se trouve donc face à un paradoxe. D'un côté, une fois passée la période de l'antimilitarisme initial (que symbolise le mouvement des « sans moi » de 1955), la Bundeswehr a bénéficié, jusqu'au milieu des années 1960, d'un soutien public croissant, dû pour l'essentiel aux crises de Berlin et de Cuba qui inquiètent des Allemands de l'Ouest majoritairement très anticomunistes. Mais ce fragile consensus s'effrite au fur et à mesure que la détente des années 1970 cède la place à un climat de tension entre Moscou et Washington. Ainsi, malgré l'image positive de la Bundeswehr comme institution, on assiste à la résurgence d'un pacifisme qui se nourrit de l'hostilité des Allemands à l'égard de la dissuasion nucléaire, synonyme au mieux de la transformation du territoire allemand en champ de ruines, au pire d'une annihilation complète de l'humanité²¹. Face à de tels scénarios, les images des villes allemandes rasées et jonchées de cadavres ressurgissent dans le subconscient collectif, se juxtaposant à celles des chambres à gaz et des crimes de la Wehrmacht, dans un condensé contradictoire du traumatisme et de la culpabilité mal refoulés de deux

19. J. Vaillant, « Quelle place pour le "citoyen en uniforme" dans la nouvelle Bundeswehr ? », in C. Defrance, Fr. Knopper et A.-M. Saint-Gille (dir.), *op. cit.*, p. 219-233.

20. D. Bald, « Militärreform und Grundgesetz: Zum Konzept der Inneren Führung », *Aus Politik und Zeitgeschichte*, n° 21, 2005, p. 22-26.

21. C. Pajon, *Forces armées et société dans l'Allemagne contemporaine*, Paris, L'Harmattan, 2001, voir p. 347.

générations d'Allemands. Porté essentiellement par des jeunes nés après la guerre, le mouvement pacifiste des Verts – qui se nourrit aussi d'une confrontation avec la génération des pères qui ont fait la guerre – prend ses racines dans cette crainte diffuse, qui marque de son empreinte les années 1975-1990. Loin d'être un phénomène marginal, le pacifisme antinucléaire de la dernière décennie de la guerre froide se répand alors dans les Églises, dans les partis politiques de droite comme de gauche, dans les médias et les syndicats, pour devenir un véritable phénomène de société²² – et cela bien que l'Allemagne fédérale dispose d'une des armées les plus intégrées, transparentes, défensives et démocratiques des pays occidentaux.

La Bundeswehr face aux guerres de demain

Si le pacifisme allemand des années 1980 est à l'opposé du militarisme prussien, il est aussi son pendant : l'un comme l'autre contribuent à l'isolement de l'Allemagne, qui est l'essence même de son *Sonderweg*. Unifiée, souveraine, prospère et puissante, la République fédérale ne peut éviter d'être taxée d'égoïsme, voire de nationalisme, à chaque fois qu'elle invoque sa culture de la retenue pour justifier une non-participation à des opérations de maintien ou de rétablissement de la paix, dans un monde privé d'ordre bipolaire et donc de stabilité depuis l'effondrement du bloc de l'Est. Parallèlement à un énorme effort de restructuration entraînant une réduction des forces de la Bundeswehr de 500 000 hommes en 1989 à environ 180 000 en 2014, le pays doit réorienter ses concepts d'emploi, la priorité n'étant plus à la défense territoriale classique, mais aux opérations de stabilisation « hors zone ». C'est alors que, graduellement, la Bundeswehr se transforme en une « armée en opération » (*Armee im Einsatz*), avec toute une série de réformes, dont témoignent notamment le Livre blanc de 2006 et les changements de structure intervenus depuis 2009 sous les auspices des ministres de la Défense Karl-Theodor zu Guttenberg et Thomas de Maizière, dont la professionnalisation constitue le point d'orgue.

Toutefois, cette ouverture demeure timide et soumise à nombre d'obstacles. D'abord, comme le souligne la Cour constitutionnelle fédérale en 1994, la Bundeswehr ne peut participer à des opérations militaires « hors zone » que sous réserve d'un vote préalable du Parlement fédéral, d'une résolution des Nations unies autorisant le recours à la force et d'un ancrage des troupes allemandes dans une opération multinationale, sous les auspices de l'ONU, de l'OTAN ou de l'Union européenne (UE)²³. Ensuite,

22. B. Fleckenstein, « 50 Jahre Bundeswehr », *Aus Politik und Zeitgeschichte*, n° 21, 2005, p. 5-14.

23. « Urteil des Bundesverfassungsgerichts über die Verfassungsbeschwerden gegen internationale Einsätze der Bundeswehr verkündet in Karlsruhe am 12.7.1994 », *Europa-Archiv*, n° 15, 1994, p. 427-431.

l'Allemagne ne manque pas seulement de volonté en matière de gestion de crise, mais aussi de capacités, notamment en matière de projection de forces et de moyens C4ISR²⁴. Elle accuse donc un retard non négligeable pour mener des opérations en réseau (*Network-Enabled Capability*), qui diminue l'interopérabilité de ses forces. Aussi les réformes militaires entreprises restent-elles encore très en deçà de celles réalisées par la France ou la Grande-Bretagne, avec des moyens financiers pourtant inférieurs à ceux dont dispose l'Allemagne²⁵. Cette dernière révisé ses dépenses militaires à la baisse depuis la fin de la guerre froide. La défense souffre d'un sous-financement chronique (1,4 % du produit intérieur brut [PIB]), notamment au niveau de l'investissement, de la maintenance et du nombre de soldats susceptibles d'être affectés à des opérations de rétablissement de la paix²⁶.

Autre obstacle, et non des moindres : il est inconcevable d'engager la Bundeswehr contre la volonté de l'opinion allemande. Certes, et ce progrès est loin d'être négligeable, une majorité d'Allemands considère désormais

Une « armée parlementaire » face aux nouveaux conflits

mais que leur pays doit assumer plus de responsabilités à l'échelle internationale. Et une majorité écrasante d'Allemands (90 %) a une opinion favorable à l'égard de la Bundeswehr, qui vient aujourd'hui, après la Cour constitutionnelle, au deuxième rang des institutions publiques les plus appréciées. En revanche, deux tiers des Allemands voient leurs soldats comme des « agents humanitaires en uniforme », dont les opérations doivent se limiter à du *peacekeeping*, et désapprouvent l'idée que la Bundeswehr participe à des opérations de combat²⁷. Depuis 15 ans, 7 000 à 8 000 soldats allemands ont été en permanence impliqués dans des missions internationales, qu'il s'agisse d'opérations terrestres dans les Balkans (Bosnie, Macédoine et Kosovo), en Afrique (Congo, Soudan, Mali) et en Asie (Afghanistan) ou d'opérations maritimes (Liban, Somalie). Mais il s'agit à chaque fois d'opérations de maintien de la paix ou de stabilisation. Lorsque ces dernières glissent vers des missions de « rétablissement » de la paix – par exemple en Afghanistan depuis 2009 –, l'Allemagne peine à admettre la réalité. Ainsi le terme de « guerre » n'a-t-il été évoqué à propos de l'Afghanistan que depuis 2009, et avec prudence, alors que la moitié des soldats allemands stationnés dans ce pays, notamment dans la région de Kunduz, ont été

24. Command, Control, Communications, Computers, Intelligence and Reconnaissance.

25. T. Dyson, « Deutsche Verteidigungspolitik – ein Blick von außen », in I. Wiesner (dir.), *Deutsche Verteidigungspolitik*, Baden-Baden, Nomos, 2013, p. 375-398.

26. H. Stark, *La Politique internationale de l'Allemagne. Une puissance malgré elle*, Villeneuve d'Asq, Presses universitaires du Septentrion, 2011.

27. G. Kümmel, « Zwischen Kriegsferne und Interventionsmüdigkeit: Streitkräfte, Staat und Gesellschaft in Deutschland », in I. Wiesner (dir.), *op. cit.*, p. 319-345.

régulièrement impliqués dans des combats²⁸. Cinquante d'entre eux y ont trouvé la mort, sans que les autorités allemandes osent parler de soldats « tombés » et leur rendre les honneurs *publics* dignes d'une république²⁹.

Contrainte et forcée, la Bundeswehr est devenue une « armée en opération ». Les militaires allemands le reconnaissent, s'y adaptent, l'approuvent. Mais la question demeure de savoir comment les principes de l'*Innere Führung*, qui symbolisent la rupture avec le militarisme d'antan, peuvent être maintenus face à des guerres devenues asymétriques. Comment mener, avec des matériels insuffisants, des opérations de contre-insurrection et s'assurer que le soldat allemand, qui est un citoyen en uniforme ayant des droits et des devoirs (y compris judiciaires), puisse agir ou se défendre en accord avec les normes éthiques de l'Allemagne d'aujourd'hui³⁰ ? Quel type d'attitude adopter face à des civils en armes, face à des enfants-soldats, face à des combattants musulmans endoctrinés ou même – on ne peut l'exclure dans une mission au Proche-Orient – face à des soldats israéliens, sans que le souvenir des barbaries nazies contre les populations civiles ne remonte, au moins en cas d'accident ? Avec le passage à l'armée de métier et une implication croissante dans des opérations « robustes » de stabilisation, le modèle du citoyen en uniforme, l'éthique de l'*Innere Führung* peuvent-ils survivre³¹ ? Nul n'a encore répondu à cette question. Mais le fait qu'elle soit posée montre qu'un siècle après le début de la Grande Guerre, le passé allemand ne passe toujours pas.



Mots clés

Allemagne
Militarisme
Régime nazi
Bundeswehr

28. T. Noetzel, « The German politics of War: Kunduz and the War in Afghanistan », *International Affairs*, n° 2, 2011, p. 397-417.

29. K. Dahl Martinsen, « Deutschland und die Gefallenen des Afghanistan-Einsatzes », *Aus Politik und Zeitgeschichte*, n° 44, 2013, p. 17-23.

30. H.-G. Ehrhart, « Innere Führung und der Wandel des Kriegsbildes », *Aus Politik und Zeitgeschichte*, n° 48, 2009, p. 23-29.

31. T. Kucera, « Can “Citizen in Uniform” Survive? German Civil-Military Culture Responding to War », *German Studies*, n° 1, 2012, p. 53-72.